**Courrier à l’attention des personnels**

**Objet : Cas confirmé de Covid-19 dans l’école / l’établissement avec possibilité de risque vous concernant.**

Madame, Monsieur,

Il nous a été signalé un cas confirmé de Covid-19 au sein de l’école / l’établissement.

En application des règles définies par les autorités sanitaires et en dépit des mesures de prévention mises en place, il n’est pas possible d’exclure un risque de transmission vous concernant, même si ce risque est minime.

Dans l’attente de la confirmation par les autorités sanitaires que vous êtes bien contact à risque, vous ne devez pas vous rendre à l’école / l’établissement et vous devez réaliser un test dès que possible ainsi qu’au 7ème jour après le dernier contact avec le cas confirmé positif. Un second courrier doit vous être adressé très prochainement. Il indiquera si, après analyse par les autorités sanitaires, vous n’êtes finalement pas concerné et que vous pouvez retourner dans l’école / l’établissement, ou si, au contraire, vous êtes confirmé comme contact à risque. Dans ce dernier cas, le courrier précisera la durée de l’isolement et les modalités à suivre.

***Signature***